



CSE - PREVENTION | SANTE - SECURITE

## Formation SST Initial - Sauveteur Secouriste du Travail

### **Obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail**

**Durée :** 2 jours    **Déroulement :** Présentiel

#### **Objectifs :**

- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.
- Etre capable d'intervenir face une situation d'accident du travail

#### **Programme :**

Les bases de la prévention

Se situer dans le cadre juridique de son intervention

Réaliser une protection adaptée

Examiner une ou des victimes avant et pour la mise en œuvre d'une action de secours

Faire alerter ou alerter selon l'organisation de l'entreprise

#### Secourir :

- Les saignements abondants
- Les étouffements
- Les malaises
- Les brûlures
- La victime se plaint de douleurs pénibles empêchant certains mouvements
- Les plaies ne saignant pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

1- Les sauveteurs-sauveteuses du travail sont d'abord des acteurs de la prévention dans l'Entreprise. Leur capacité à repérer les risques permet de faire remonter des observations à l'encadrement et aux acteurs de la prévention

- Le SST doit avoir également les connaissances et les réflexes suffisants pour se protéger soi-même et protéger autrui, alerter et porter secours à la victime avec des gestes simples

2- Il doit prévenir les complications immédiates des lésions corporelles et mettre la victime dans les meilleures conditions pour

#### **Profils :**

Salariés, chercheurs d'emploi, apprentis

#### **Pre-requis :**

Etre apte à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST

#### **Attendu :**

- Certificat de formation remis par le formateur agréé SST par l'INRS

#### **Modalités / Moyens :**

- Formation « Action »
- Démonstration des concepts et techniques avec exercices d'appropriation
- Temps d'échanges et partage d'expériences
- Support d'animation complet
- Entraînements : quiz collectifs, cas pratiques, mises en situation professionnelle, jeux de rôle
- Evaluations
- Suivi conseil « post-formation » de 60 jours

#### **Modalités d'évaluation :**

Certification

#### **Format d'intervention :**

- Formation en entreprise partout en France
- Session collective sur Montpellier

#### **Délai d'accès :**

1 mois

#### **Tarif :**

- **Inter 280€ / personne**

#### **Votre contact :**

**Romuald Miralles**

[romuald.miralles@agileos.fr](mailto:romuald.miralles@agileos.fr)

**06 03 31 14 96**

***Si vous présentez une situation de handicap nécessitant un aménagement spécifique, merci de contacter votre interlocuteur ci-dessus.***



l'intervention des services spécialisés.

- L'organisation des premiers secours fait partie des obligations de l'employeur (art R4224-14 à 16 du code du travail), la présence de SST en nombre suffisant permet de sensibiliser et interagir sur le comportement général des salariés vis-à-vis du danger et des risques

**Toutes nos formations peuvent être personnalisées après analyse de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis gratuit.**